



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 7 novembre 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'organisant deux formations complémentaires consacrées aux mécanismes de soutien et de développement des compétences professionnelles ainsi que d'évaluation des personnels de l'enseignement', portant le numéro 74.827/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 7 novembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.